



34561 - Comment saluer les occupants des cimetières?

question

Quelle est la salutation à dire devant les tombes? Quelle est la différence entre elle et celle adressée au Messenger d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) et les nobles Compagnons?

Est-ce juste de dire devant la tombe du Messenger: «salut à toi, ô Messenger d'Allah, et de dire à l'entrer d'un cimetière: salut à vous, ô occupants du cimetière? Où cela se confond-t-il avec du shirk (associanisme)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La visite des tombes est recommandée aux hommes en vertu de la parole du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) dans un hadith recueillis par Bouraydah ibn al-Houssayib: « je vous avais interdit la visite des tombes mais vous pouvez les visiter.» (rapporté par Mouslim,977) Une autre version ajoute: « elle vous rappelle l'au-delà. » (rapporté par Ahmad,1240) et par Ibn Madjah,1569 et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah.

Il est recommandé au visiteur de saluer les occupants des tombes et de prier pour eux selon les formules que le Messenger (bénédictio et salut soient sur lui) apprenait à ses compagnons. Aïcha a rapporté lui avoir dit: «ô Messenger d'Allah, que faut-il que je leur dise?- « il dit: dis: salut aux occupants des lieux, croyants et soumis. Puisse Allah répandre Sa miséricorde sur les anciens et récents. Certes, nous vous rejoindrons, s'il plaît à Allah. » (rapporté par Mouslim,974)

Selon le même Bouraydah ibn al-Houssayb, le Messenger d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) leur apprenait de dire à leur arrivée au cimetière: «Salut à vous, occupants des lieux, croyants et soumis. Certes, nous vous rejoindrons, s'il plaît à Allah. Nous demandons à Allah la paix intérieure et extérieure aussi bien pour nous-mêmes que pour vous.» (rapporté par Mouslim,975)



En ce qui concerne la visite des tombes des Compagnons on y prononce la formules ci-dessus citée puisqu'aucune ne leur est réservée spécifiquement.

S'agissant de la visite des tombes du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et ses deux compagnons, Abou Bakre et Omar (puisse Allah les agréer), ce qui est reçu à ce sujet est de les saluer. Ibn Omar disait: « Salut, ô Messenger d'Allah! Salut, ô Abou Bakre! Salut, ô père! » Ensuite, il s'en aller. (hadith jugé authentique par al-Hafedh Ibn Hajdar.)

Des ulémas ajoutent: « salut à la meilleure créature d'Allah! Salut à toi, ô le plus illustre des Messagers. J'atteste que tu as transmis le Message. » Voir al-adkaar d'al-Nawawi, p.174 et al-Moughni, 5/466.

At-Tabari dit: « si le visiteur prononce les longues formules déjà citée, cela ne représente aucun inconvénient. Cependant, il vaut mieux se conformer à ce qui a été reçu des Compagnons.

Dans son Guide des rites des petit et grand pèlerinage, cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit:

1. «Après avoir fait autant de prières qu'on veut dès son arrivée dans la mosquée prophétique, on va saluer le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et ses deux compagnons, Abou Bakre et Omar (puisse Allah les agréer) Pour ce faire, on se met en face de la tombe du Prophète et dit: salut à toi, ô Prophète. Miséricorde et bénédiction divnes soient sur toi. » On peut ajouter des propos convenables tels : salut à toi, ô l'ami très proche d'Allah et dépositaire de Sa Révélation, la meilleure de Ses créatures. J'atteste que tu as transmis le Message, rendu le dépôt , prodigué conseil à la Umma et mené une véritable djihad pour complaire à Allah. On peut bien se contenter de la première formule. Ibn Omar (p.A.a) disait en guise de salutation: «salut, ô toi Messenger d'Allah. Salut ô toi, Abou Bakre, salut ô toi, père. » Après quoi, il s'en allait.

2. Puis le visiteur fait un pas à droite pour faire face à Abou Bakre (p.A.a) et dire: « salut à toi, ô Abou Bakre, salut à toi, ô calife du Messenger d'Allah dans sa communauté. Puisse Allah soit satisfait de toi, et te récompenser par le bien au nom de la communauté de Muhammad. »



3. Puis il fait un pas à droite pour faire face à Omar (p.A.a) et dire: « salut à toi, ô Omar, salut à toi, commandeur des croyants. Qu' Allah soit satisfait de toi et te rétribuer par le bien au nom de la communauté de Muhammad.» Que le visiteur rende son salut au Prophète et à ses deux compagnons correctement et la voix baissée. Car il est interdit d'élever la voix dans une mosquée, en particulier celle du Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) qui abrite sa tombe. » Guide des rites des petit et grand pèlerinage et de la visite légale, p. 107-108.

3. Puis il fait un pas à droite pour faire face à Omar (p.A.a) et dire: salut à toi, ô Omar, salut à toi, commandeur des croyants. Qu'Allah soit satisfait de toi et te rétribue par le bien au nom de la communauté de Muhammad.»

Le fait de dire: « salut à vous, ô occupants du cimetière. » n'est pas assimilable au shirk. Car il ne s'agit pas d'invoquer les morts ni de solliciter leur assistance. C'est plutôt Allah qui est invoqué pour qu'Il les mette à l'abri des dangers que le fidèle pourrait encourir après sa mort suivie du châtiment de la la tombe, puis de la Résurrection, puis de l'examen de son compte entre autres affres de l'au-delà.

Nous demandons à Allah le Très-haut la paix et la quiétude ici bas et dans l'au-delà. Allah le sait mieux. Voir Zad al-moustaqnaa (5/473) et Ashraat as-saa'a par docteur Youssouf al-Waabil.p.337.